

Après avoir perdu leur emploi elles ont créé leur propre entreprise

En septembre 2008, Marie-Paule Santon, Yvette Uhlrel et Maryvonne Boulanger sont licenciées.

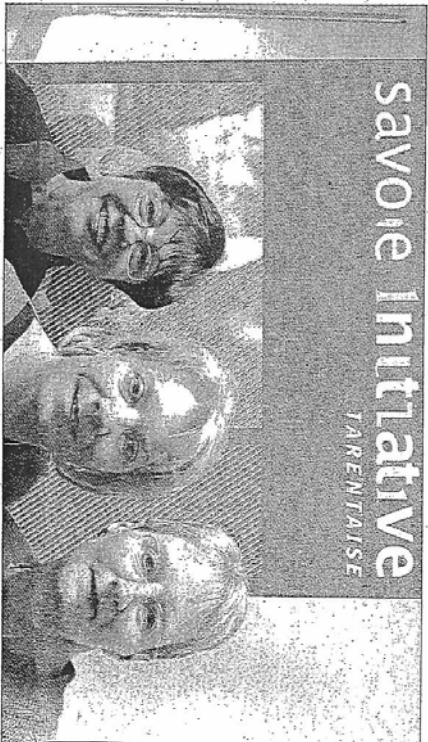
Pas de souci, elles ont une idée ! De leur longue expérience professionnelle (24, 28 et 18 ans) au sein de la papeterie qui vient de fermer ses portes au moment de la retraite de ses dirigeants, elles décident (car elles s'entendent très bien) de monter une entreprise de papeterie.

Elles ne manquent pas d'énergie, ces dames, du haut de leur 54, 52 et 47 ans. Et elles n'ont pas de temps à perdre. De leur rendez-vous à l'ANPE, en septembre, elles comprennent que le travail des seniors n'est pas une priorité et comme elles

n'ont peur de rien, elles fondent et enchantent les rendez-vous de la création d'entreprise.

Grâce à elles, trois emplois sont maintenus et une nouvelle entreprise est créée sur Moutiers. De leur activité passée, elles connaissent tout. C'est plutôt au niveau de la gestion et de la comptabilité qu'il leur faudra apprendre. Pour ceci et grâce à Albertville Tarentaise expansion, elles seront parallèles et guidées sur ces thèmes particuliers. Elles sont suivies par la structure depuis leur décision et ont même obtenu lundi matin, à la fêchaz, un prêt d'honneur à 0 % de Savoie Initiative.

S. P. B.



La nouvelle papeterie ouvrira le 1^{er} décembre à Moutiers, grâce à Marie-Paule Santon, Yvette Uhlrel et Maryvonne Boulanger.